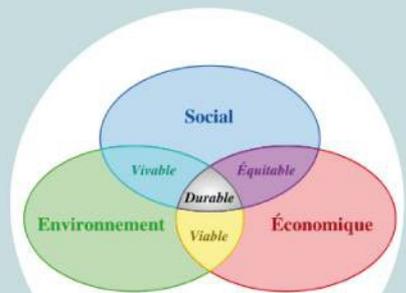


Groupe de travail Enjeux & Objectifs

Sites Natura 2000 de la Baie de Morlaix
FR 53 000 15 et FR 53 100 73

Mardi 3 février 2015
Morlaix



**Pays
Leonard**
Communauté de Communes



**MORLAIX
communauté**
BRO MONTRoulez

- 1/ Rappel du diagnostic
- 2/ Le Tome II du Docob et outils d'action Natura 2000
- 3/ Hiérarchisation des enjeux
- 4/ Définition des enjeux & Objectifs
- 5/ 1ères pistes d'actions

1/ RAPPEL DU DIAGNOSTIC

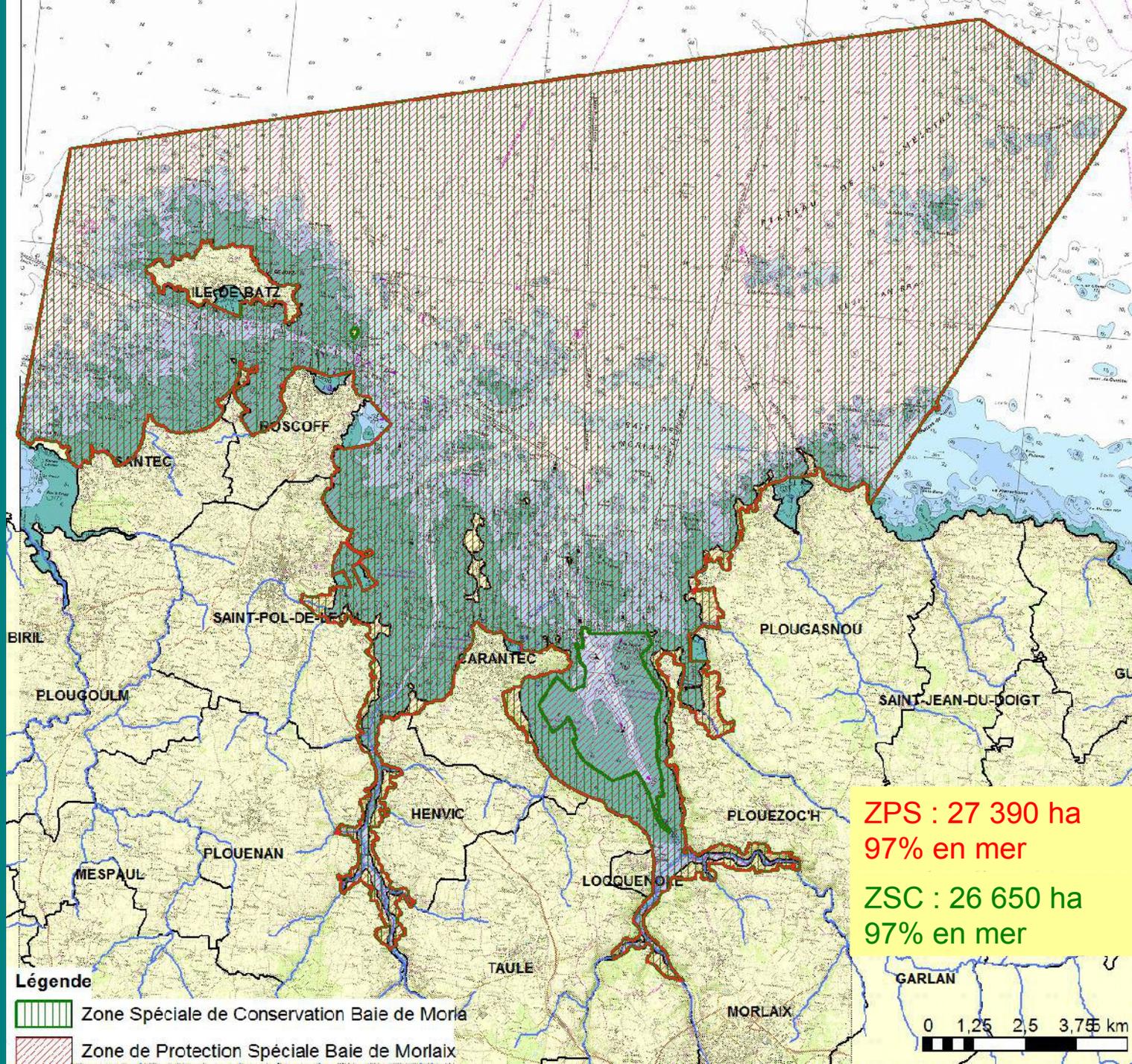
→ Petit rappel - qu'est-ce que Natura 2000 ?

- Réseau européen de sites à forte valeur écologique

Objectifs : Préserver les milieux naturels et les espèces rares au niveau européen tout en intégrant et en valorisant les activités humaines

- basé sur 2 Directives :
 - directive « Oiseaux » - 1979
 - directive « Habitats, Faune, Flore » - 1992





ZPS : 27 390 ha
97% en mer

ZSC : 26 650 ha
97% en mer

Légende

 Zone Spéciale de Conservation Baie de Morlaix

 Zone de Protection Spéciale Baie de Morlaix

0 1,25 2,5 3,75 km

1/ RAPPEL DU DIAGNOSTIC

→ principales espèces animales menacées à l'échelle européenne en Baie de Morlaix



1/ RAPPEL DU DIAGNOSTIC

→ Principaux milieux naturels menacés en Europe présents en Baie de Morlaix



1/ RAPPEL DU DIAGNOSTIC

→ principales activités professionnelles en Baie de Morlaix



1/ RAPPEL DU DIAGNOSTIC

→ principales activités de loisirs



2/ Le TOME II du DOCOB



→ Différentes phases

- Diagnostic (validé en COFIL - juin 2014)
- **Enjeux & Objectifs de développement durable**
- Programme d'actions / Modalités de suivi
- Cahiers des charges techniques



2/ Le TOME II du DOCOB

→ Les objectifs de développement durable



Définir la ou les problématique(s) commune(s) qui prédomine(nt) largement sur le site

Prendre en compte :

- La représentativité des espèces/habitats sur le site, et à l'échelle régionale/nationale/mondiale
- L'état de conservation
- Les menaces qui pèsent sur les habitats et espèces

2/ Le TOME II du DOCOB

→ Le programme d'actions

Cadre

Actions

Modalités de mise en œuvre

Indicateurs de suivi & d'évaluation

A	XX					Priorité
1 2 3 4						
ggg						
Cadre						
<i>Secteur(s) concerné(s),</i>			<i>Habitat(s) et espèce(s) d'intérêt communautaire concerné(s),</i>			
<i>Constat(s) et problématique,</i>						
Actions						
-						
-						
-						
Modalités de mise en oeuvre						
Action	Maître(s) d'ouvrage potentiels	Partenaires potentiels	Coût prévisionnel	Nature et source(s) des financements potentiels		
<u><i>Echéancier</i></u>						
Action	Année N (2015)	Année N+1 (2016)	Année N+2 (2017)	Année N+3 (2018)	Année N+4 (2019)	Année N+5 (2020)
<i>Objectifs/mesures du Docob liés :</i>						
Indicateurs de suivi et d'évaluation						
<i>Indicateurs de réalisation</i>						
<i>Indicateurs de résultats</i>						

2/ Outils d'action Natura 2000

Trois outils « phares » pour la mise en œuvre des actions

*** Réservés aux propriétaires ou ayants-droits situés dans le périmètre Natura 2000**

Le Contrat Natura 2000

C'est un **engagement volontaire** entre :

Un **particulier**, une **association**, une **collectivité**

et

l'État et l'Union européenne

Il comporte un ensemble **d'actions** à mener, financées sur barèmes ou sur la base des coûts réels

La MAE Natura 2000

C'est un **engagement volontaire** entre :

Un **agriculteur** et **l'État+UE**

La **contre-partie financière** des actions vient compenser le manque à gagner, la perte de revenu.

Elle se base sur un cahier des charges annexé à la MAE Natura 2000

(barème)

2/ Outils d'action Natura 2000

→ La charte Natura 2000

→ **Objectif** : « Permettre l'implication de tout un chacun »

→ **Qu'est-ce qu'une charte Natura 2000?**

- ❖ Recueil de bonnes pratiques
- ❖ Signé par un propriétaire, gestionnaire ou une association
- ❖ 5 ans
- ❖ 2 types de mesures : Engagements ou Recommandations
- ❖ fiches par milieux et par type d'activité





Engagements et recommandations pour les gîtes à chauves-souris

Bâtiments publics et privés, arbres, ponts...

Description

Les bâtiments favorables à l'accueil de gîtes de reproduction des chiroptères sont des endroits chauds, calmes, sombres et qui présentent un vaste volume très favorable à la reproduction des chauves-souris (combles d'églises, chapelles, maisons abandonnées, greniers, etc.).

Les églises constituent des gîtes très favorables pour la reproduction des chauves-souris lorsque les accès de pleins vol sont permis. En milieu forestier, les trous de pics, fissures peuvent abriter des chauves-souris forestières.

Liste des habitats naturels/espèces d'intérêt communautaire ciblés

Espèces concernées sur le site :

Petit rhinolophe (1303)
Grand rhinolophe (1304)
Murin de bechstein (1323)
Barbastelle d'Europe (1308)

Rappel de la réglementation

- Espèces protégées

Engagements de « bonnes pratiques »

En cas de présence de chauves-souris d'intérêt communautaire, je m'engage à :

1	<input type="checkbox"/>	<p>x Informer la structure animatrice de tout projet de rénovation ou d'entretien d'ouvrages ou de bâtiments (particulièrement s'ils sont anciens), pour recueillir des conseils et établir un calendrier d'intervention favorable.</p> <p><i>Point de contrôle : correspondance et bilan d'activité annuel de la structure animatrice ; Absence de travaux aux dates correspondant aux périodes d'occupation du gîte par les chauves-souris</i></p>
2	<input type="checkbox"/>	<p>x Conserver un accès adapté pour les chauves-souris. Si cet accès doit être fermé, mettre en place un nouvel accès en concertation avec la structure animatrice. Dans tous les cas, ce nouvel accès doit être maintenu dans l'obscurité (pas d'éclairage).</p> <p><i>Point de contrôle : Présence d'un accès permanent et adapté dans les lieux fréquentés par les chauves-souris</i></p>
3	<input type="checkbox"/>	<p>x Avertir la structure animatrice de la découverte de populations de chauves-souris ou de toute modification de la population (désertion des lieux, augmentation ou diminution notable des effectifs...)</p> <p><i>Point de contrôle : Correspondance avec la structure animatrice en cas d'observations</i></p>
4	<input type="checkbox"/>	<p>x Lors des travaux de rejointoiements, conserver des interstices libres (1 pour 3 m²)</p> <p><i>Point de contrôle : Présence d'au moins 1 interstice libre pour 3 m² après les travaux réalisés après la signature de la charte</i></p>
5	<input type="checkbox"/>	<p>x Pour le traitement des charpentes, ne pas utiliser de produits toxiques pour les chauves-souris. La structure animatrice fournira au signataire de la charte une liste de produits à faible toxicité. Stocker également les produits toxiques à grande distance de l'entrée des gîtes occupés (par exemple : pesticides, peintures, solvants, etc.).</p> <p>Si le traitement des charpentes s'avère nécessaire :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> - vérifier avant traitement qu'aucune chauve-souris (ou tout autre espèce protégée) n'est dissimulé dans la charpente ; - opter pour des produits ayant une toxicité réduite ou nulle pour les chauves-souris ; - procéder à une bonne aération après traitement - éviter de traiter les charpentes pendant la période de reproduction et d'hivernation <p><i>Point de contrôle : Absence d'utilisation de produits toxiques ; vérification sur place de l'absence de produits.</i></p>
--	--

6	<input type="checkbox"/>	<p>x Si des travaux doivent être menés dans les lieux occupés par les chauves-souris, respecter le calendrier d'intervention suivant :</p>																											
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Mois</th> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avril</th> <th>Mai</th> <th>Juin</th> <th>Juil.</th> <th>Août</th> <th>Sept.</th> <th>Oct.</th> <th>Nov.</th> <th>Déc.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Cycle biologique des chauves-souris</td> <td colspan="2">Hivernage</td> <td colspan="3">Regroupement en colonie de reproduction</td> <td colspan="3">Naissance et élevage des jeunes</td> <td colspan="2">Regroupement pour accouplements</td> <td colspan="2">Hivernage</td> </tr> </tbody> </table> <p>Quand intervenir ? (Source : GMB www.refugespourleschauves-souris.com)</p> <p> <table border="1"> <tr> <td>travaux impossibles</td> <td>travaux à éviter mais possibles sous réserve de mise en place de mesures de protection préétablies</td> <td>travaux possibles à priori sans risque majeur, sauf cas particulier</td> </tr> </table> </p> <p>Autres travaux : voir avec la structure animatrice / les associations natura listes : GMB ; Biotope vivante</p> <p> <ul style="list-style-type: none"> Quand traiter les charpentes ? Quand réaliser l'entretien des façades et autres annexes dans les combles de bâtiments ? Quand procéder aux travaux de rejointoiement des murs et des points, et à l'entretien des toitures ? Quand procéder aux travaux d'entretien des caves et autres sites souterrains ? </p>	Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Cycle biologique des chauves-souris	Hivernage		Regroupement en colonie de reproduction			Naissance et élevage des jeunes			Regroupement pour accouplements		Hivernage		travaux impossibles
Mois	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.																	
Cycle biologique des chauves-souris	Hivernage		Regroupement en colonie de reproduction			Naissance et élevage des jeunes			Regroupement pour accouplements		Hivernage																		
travaux impossibles	travaux à éviter mais possibles sous réserve de mise en place de mesures de protection préétablies	travaux possibles à priori sans risque majeur, sauf cas particulier																											

Recommandations

x	Préserver de tout dérangement les chauves-souris en période de reproduction et d'hivernation (bruits, éclairages), en limitant les visites dans les espaces occupés favorables.
x	Conserver les éléments paysagers existants autour du bâti : haies, arbres, talus, etc.
x	Favoriser l'installation des chauves-souris par de petits aménagements peu coûteux : création d'accès dans les bâtiments (combles et caves), installation de nichoirs et de briques plâtrières, obscurité des lieux favorables...
x	En cas de réhabilitation de vieux bâtiments, consulter la structure animatrice qui pourra transmettre des conseils pour la prise en compte des besoins des chauves-souris dans les techniques de réhabilitation
x	Mettre en œuvre des techniques de jardinage biologique favorisant la faune et la flore, en particulier les insectes, nourriture des chauves-souris, et la restauration de la qualité de l'eau

Fait à : _____, le _____
Nom et coordonnées de(s) adhérent(s) :

Signature de(s) adhérent(s)

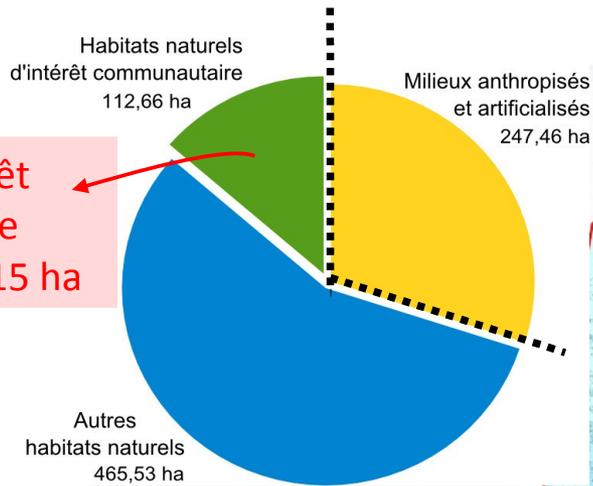
3 / Hiérarchisation des enjeux - milieux terrestres



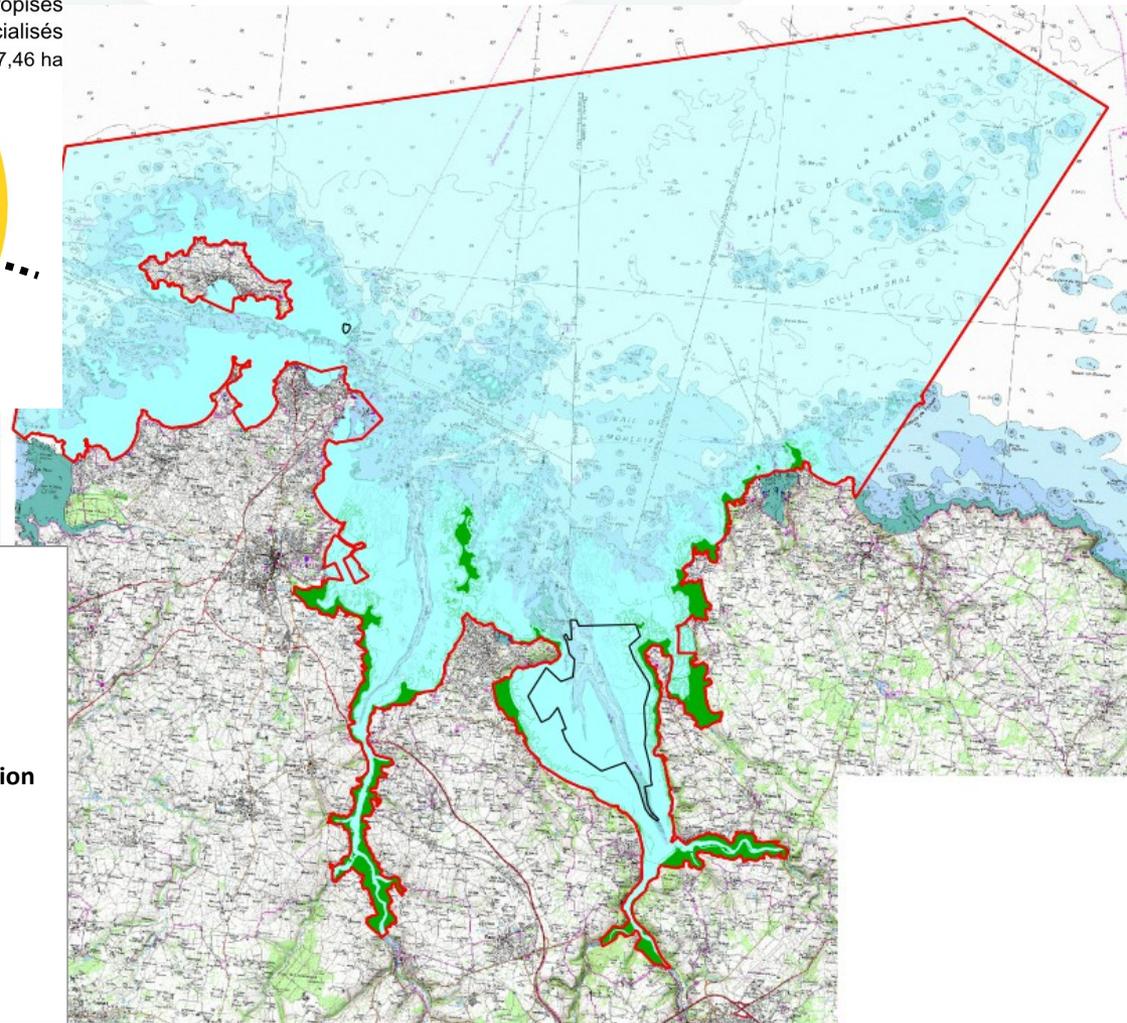
→ Les milieux naturels terrestres



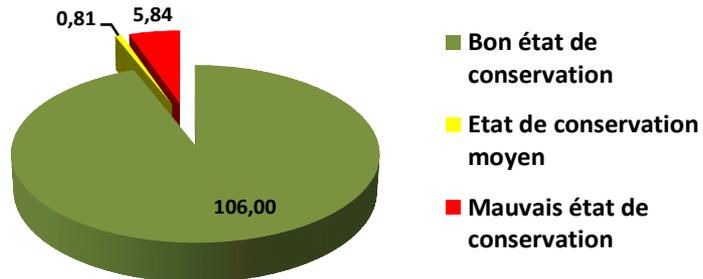
→ Les habitats terrestres



Habitat d'intérêt communautaire prioritaire - 1,15 ha



Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire



3 / Hiérarchisation des enjeux - milieux terrestres



→ Les milieux naturels terrestres



3 / Hiérarchisation des enjeux

→ Proposition d'une hiérarchisation, discussions

Habitats	Surface	Localisation	Valeur patrimoniale	État de conservation	Menaces principales	Enjeux de préservation
<p>Végétation des vases salées et des prés-salés</p> <p><i>Salicorniaies des bas niveaux et du haut shorre</i> <i>Prés salés du bas shorre au haut shorre et prairies</i></p>	49,79 Ha	Ensemble du linéaire côtier pour les végétations à salicorne Prés-salés bien présents en Baie et le long des estuaires de la Penzé et du Douduff	- Milieux riches et productifs, zones d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux. - Rôle dans le processus sédimentaire	Bon	Aménagement (enrochements, etc.) Espèces invasives Embroussaillage Passage d'engins Eutrophisation Aléas climatiques	Fort
<p>Végétation des laisses de mer</p> <p><i>Laisse de mer</i> <i>Végétation vivace des laisses de mer et revers sur cordons de galets</i></p>	1,19 Ha	Les végétations annuelles des laisses de mer sont présentes sur l'ensemble du pourtour de la Baie Les végétations vivaces des cordons de galets sont observés à la pointe du Diben et Primel, anse du Guerzit et au nord de l'île de Batz à Porz ar rouen	- stabilisation du substrat - zones de nourrissages - propice à la nidification du grand gravelot et au développement du chou marin (protection nationale)	Bon	Aléas climatiques Nettoyage non raisonné de plage Eutrophisation	Fort
<p>Pelouses et falaises littorales</p> <p><i>Végétations chasmophytiques</i> <i>Pelouses aérohalines, hygrophiles et littorales</i> <i>Végétations des colonies d'oiseaux marins</i></p>	10,82 Ha	Les végétations de fissures de rochers sont présentes sur des éperons rocheux le long des estuaires de la rivière de Morlaix et de la Penzé Les pelouses aérohalines sont présentes sur certaines pointes et îlots	Accueillent de nombreuses espèces végétales patrimoniales et potentiellement l'oseille des rochers, espèce d'intérêt communautaire	Moyen à Bon	Fréquentation (piétinement des pelouses aérohalines)	Fort

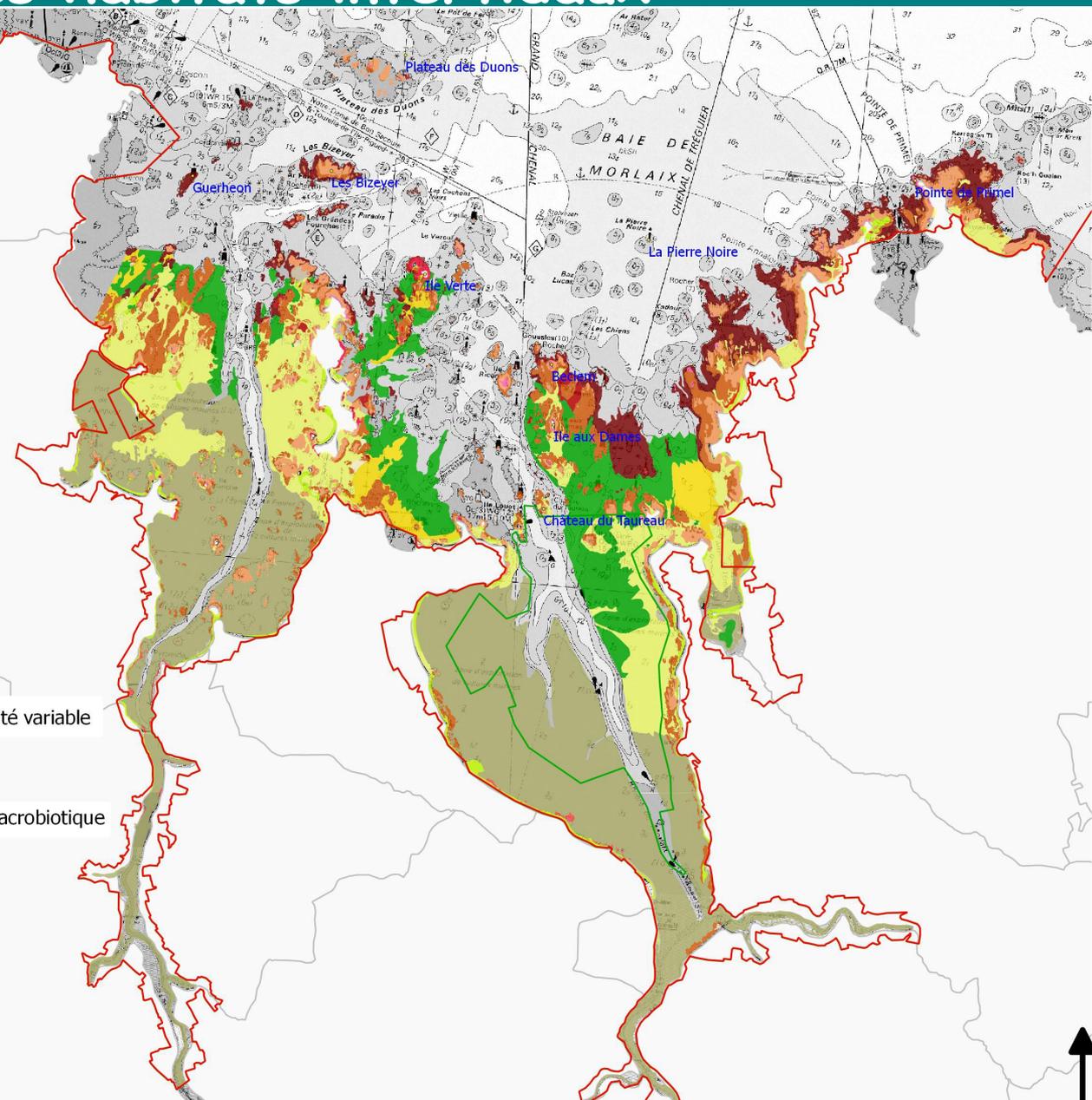
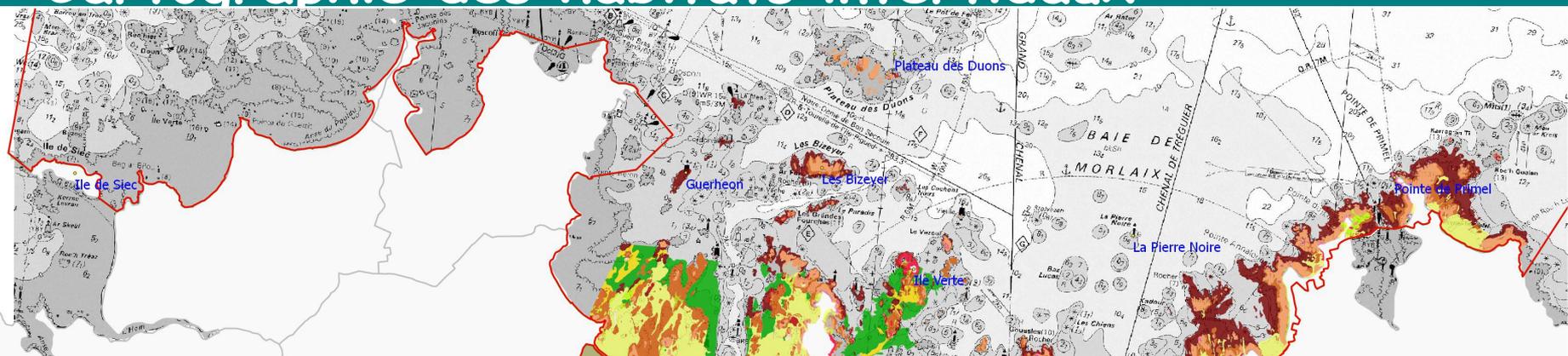
3 / Hiérarchisation des enjeux



Proposition d'une hiérarchisation, discussions

Habitats	Surface	Localisation	Valeur patrimoniale	État de conservation	Menaces principales	Enjeux de préservation
Milieux dunaires <i>Dunes embryonnaires</i> <i>Dunes mobiles à oyats</i> <i>Dunes semi-fixées</i>	3,07 Ha	Les dunes embryonnaires sont présentes ponctuellement sur le linéaire côtier. Les dunes mobiles sont présentes à Callot à Carantec et à la pointe de St-Samson à Plougasnou.	<ul style="list-style-type: none"> - maintien de la dynamique en piégeant le sable (dunes embryonnaires); - abrite des espèces à forte valeur patrimoniale. 	Bon (dunes embryonnaires) à Mauvais (dunes mobiles et semi-fixées).	<ul style="list-style-type: none"> - enrochements - espèces invasives - fréquentation (piétinement) - embroussaillage - dégradation par les lapins, - aléas climatiques. 	Très Fort
Landes <i>Landes littorales sur sol profond, subsèches, sèches et fraîches.</i>	5,23 Ha	Pointe rocheuses de Primel et d'An <u>Aloustenn</u> à Plougasnou, de Callot, <u>Penn An Lann</u> et au <u>Cozmeur</u> à Carantec ainsi que sur les îlots de <u>Roc'h gored</u> et de <u>Stérec</u> et entre la pointe du Diben et l'anse de Port blanc, vallée du <u>Corniou</u> à Plougasnou.	<ul style="list-style-type: none"> - abritent une flore spécifique; - zone de refuge pour les oiseaux; - brise-vent. 	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagements - Embroussaillage - Fréquentation (piétinement). 	Fort
Milieux humides <i>Mégaphorbiaies eutrophes</i>	0,34 Ha	<u>Cosquer</u> à Plougasnou, au château de <u>Trodibon</u> et en bordure du <u>Corniou</u> à Plouézoc'h, Près de la maison de retraite de St-François à St-Martin-Des-Champs et en amont du <u>Quistillic</u> à Henvic	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité floristique importante; - Habitat abritant la loutre, intéressant pour les insectes, campagnol amphibie, etc. 	Bon	<ul style="list-style-type: none"> - Embroussaillage - Modification du régime hydrique. 	Modéré
Milieux forestiers <i>Hêtraies-chênaies à houx</i> <i>Ormaies sur falaises littorales* peu typiques</i> <i>Forêts rivulaires à aulnes et frênes*</i>	42,22 Ha	Le long de l'estuaire du Dourduff (hêtraie-chênaie). Près de <u>Kériver</u> et <u>Penguer</u> à St-Pol de Léon et à la pointe de <u>Lingoz</u> à Henvic (ormaises). L'aulnaie-frênaie est présente ponctuellement le long du <u>Corniou</u> et en fond d'estuaire à l'étang du moulin sous le lycée <u>suscinio</u> .	Habitat original et rare (Ormaies). Maintien des berges, épuration (forêts rivulaires) Accueille une grande diversité d'espèces dont les espèces forestières de chiroptères.	Bon (chênaie-hêtraie) Mauvais (ormaises) Moyen (aulnaie-frênaie).	<ul style="list-style-type: none"> - Maladies (graphioses sur les ormaies). - Espèces invasives - Aménagement - Dépôts de déchets verts - Absence de gestion. 	Modéré

Cartographie des habitats intertidaux



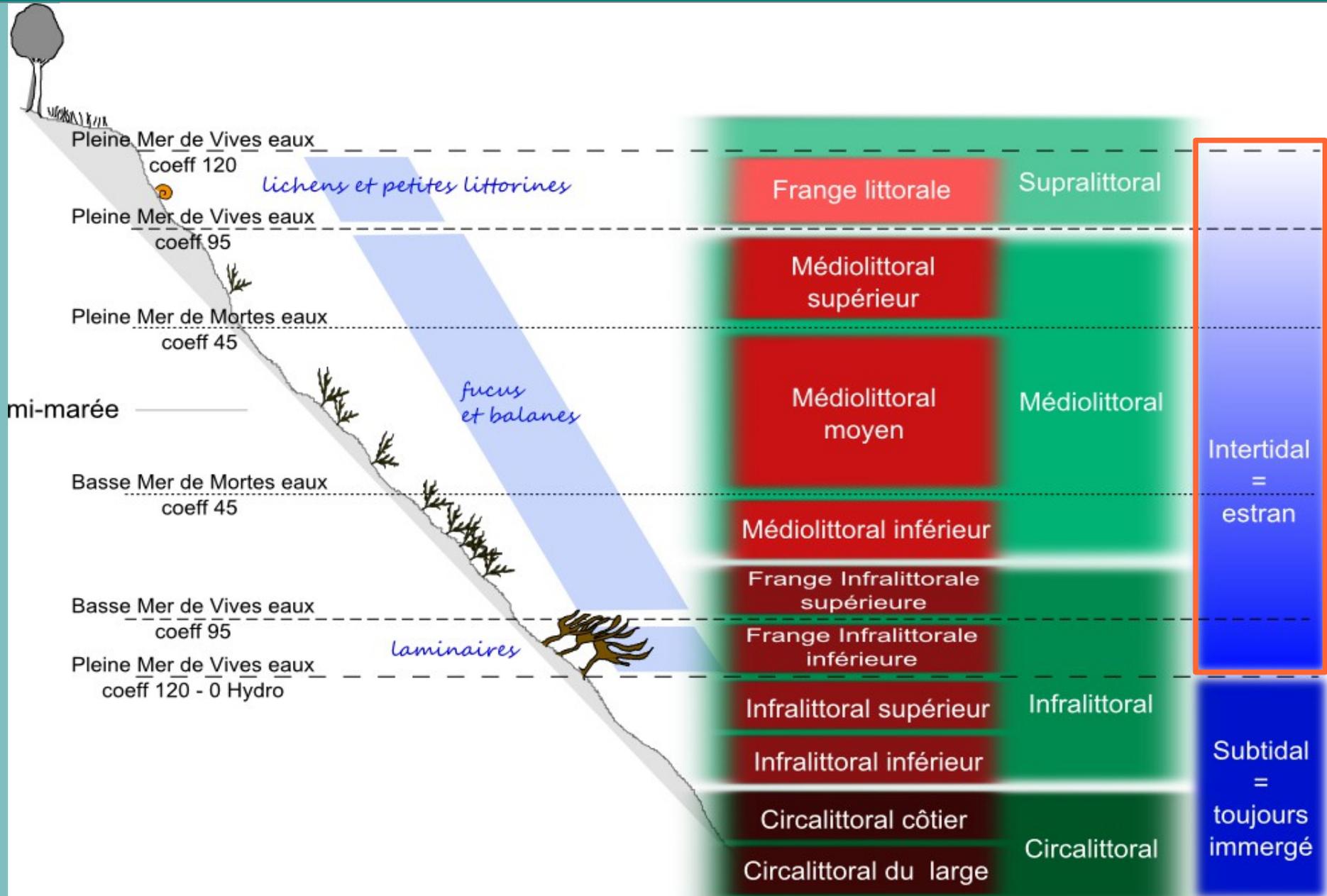
Habitats marins

- Bancs à Lanice
- Champs de blocs de la frange infralittorale
- Cuvettes en milieu rocheux
- Herbiers de Zostères
- Moulières intertidales sur roches et blocs
- Retenues d'eau sur sédiments
- Roches et blocs de la frange infralittorale supérieure
- Roches et blocs infralittoraux
- Roches et blocs intertidaux avec algues opportunistes
- Roches et blocs intertidaux avec fucales en milieu à salinité variable
- Roches et blocs médiolittoraux à dominance algale
- Roches et blocs médiolittoraux à dominance animale
- Roches et blocs médiolittoraux à très faible couverture macrobiotique
- Roches et blocs supralittoraux à lichens
- Sables fins à moyens sublittoraux
- Sables grossiers et graviers sublittoraux
- Sables intertidaux
- Sédiments de haut de plage
- Sédiments grossiers propres intertidaux
- Sédiments hétérogènes envasés intertidaux
- Vases intertidales

0 1 2 3 4 5 km

source : scan littoral-IGN,
DREAL Bretagne, IFREMER, IUEM-LEMAR

3 / Hiérarchisation des enjeux - habitats Intertidaux/subtidaux



3 / Hiérarchisation des enjeux - habitats Intertidaux/subtidaux

→ Différents substrats

Substrats rocheux



Substrats meubles



Habitats particuliers



Les Bancs de Maërl

Peut abriter plus de 600 espèces sur moins de 20 m²

Petites algues rouges calcaires

Forment un réseau complexe dans lequel une multitude d'organismes trouve abri et nourriture (coquilles Saint-Jacques ou les pétoncles, etc.)

Abrite aussi près de 60 espèces de macroalgues, plus de 160 espèces d'annélides et 130 espèces de mollusques ou de crustacés



Les herbiers de zostères

peut abriter jusqu'à 180 espèces

Rôle très original pour de nombreuses algues et invertébrés qui n'occupent normalement pas des substrats meubles, et qui les utilisent pour se fixer ou trouver refuge et abri.

Zones de nurserie reconnues. Ils fournissent en effet aux juvéniles de nombreux poissons, crustacés et mollusques, une nourriture abondante et une protection vis-à-vis de leurs prédateurs.



3 / Hiérarchisation des enjeux – habitats marins

Niveaux	Typologie Rebert (1) et correspondance N2000	Surface (Ha)	Rôle fonctionnel / Valeur patrimoniale	Menaces potentielles sur le site / Risque de perturbation	Remarques	Hiérarchisation
Substrats meubles						
Intertidal	Sédiments de haut de plage <i>1140-1;1140-2</i>	13,82	Zone de recyclage de la matière organique, Alimentation de certaines espèces de limicoles Richesse entomologique	<u>Macro-déchets</u> d'origine anthropique Nettoyage non raisonné des plages	-	Modéré
	Vases intertidales <i>1140;1130-1</i>	1520,86	Habitat important pour la production primaire Rôle majeur pour le nourrissage de l'avifaune littorale et des poissons juvéniles Zone de transition entre les milieux d'eau douce et de mer pour les poissons <u>amphihalins</u>	Influence de la qualité des eaux des bassins versants; Accueillent la grande partie des concessions ostréicoles,	-	Modéré
	Sédiments hétérogènes envasés intertidaux <i>1130-1</i>	26,86	-	-	-	-
	Sédiments grossiers propres intertidaux <i>1140-5;1130-1</i>	178,92	Présence d'espèces comestibles recherchées (palourdes)	Pêche à pied récréative	-	Modéré
	Sables intertidaux <i>1140-3;1440-4; 1130-1</i>	1088,81	Habitats à forte valeur écologique car ils accueillent des espèces à la base de la chaîne alimentaire; Site d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux côtiers et de poissons	Pêche à pied récréative <u>Invasion spartines</u>	Zones de <u>spartines</u> cartographiées par L. <u>Lévêque</u> en 2006	Modéré
Subtidal	Vases sublittorales <i>1160-1</i>	123,72	-	-	-	-
	Sédiments hétérogènes plus ou moins envasés sublittoraux <i>1160-2</i>	2002,41	-	Présence de crépidules	Suivi régulier en place depuis 10 ans par la station biologique de <u>Roscoff</u> . Le maintien du suivi est difficile, pas de suivi surfacique La Baie est l'un des rares secteurs où la crépidule reste cantonnée. Un suivi surfacique serait intéressant pour veiller à son expansion.	(Modéré)
	Sables fins à moyen sublittoraux <i>1110-2 à aucune</i>	2248,65	Rôle de <u>nurserie</u> pour les lançons à évaluer → manque de connaissance → Habitat à fort endémisme	Extraction de sables coquilliers,	Focus sur cet habitat dans le cadre de l'étude en cours sur la <u>Méjoline</u> ; étude AAMP avec SBR et <u>Ifremer</u> . Le banc de la Pierre Noire est unique en	Fort

3 / Hiérarchisation des enjeux – habitats marins

Niveaux	Typologie <u>Rebent</u> (1) et correspondance N2000	Surface (Ha)	Rôle fonctionnel / Valeur patrimoniale	Interactions potentielles sur le site / Risque de perturbation	Remarques	Hiérarchisation
	<u>Sables fins à moyen sublittoraux</u> <i>1110-2 à aucune</i>	2248,65	Rôle de <u>nurserie</u> pour les lançons à évaluer → manque de connaissance → Habitat à fort endémisme	Extraction de sables coquilliers	Focus sur cet habitat dans le cadre de l'étude en cours sur la <u>Méloine</u> ; étude AAMP avec SBR et <u>Ifremer</u> . Le banc de la Pierre Noire est unique en Europe <u>car</u> présence d'une faune particulière d'Amphipodes (petits crustacés). Les suivis <u>existent</u> depuis de longue date à cet endroit. Présence d'un gisement à <u>Molgula</u> près du port du <u>Bloscon</u> (<u>Cabioch</u> , étude d'impact du Port).	Fort
	<u>Sables grossiers et graviers sublittoraux</u> <i>1110-3</i>	7252,36	Zones à <u>amphoxius</u> → notée patrimoniale, cf Golfe du Lyon.	Zones de pêche à pétoncles blancs ? A définir dans l'étude pêche.		Modéré ?
	<u>Galets et cailloutis circalittoraux</u> <i>aucune</i>	466,28	Grande biodiversité <u>car</u> micro-habitats favorables à une multitude d'espèces sessiles et vagiles.	Sensibilité aux arts traïnants	Habitat spécifique du large du Léon, Manche ouest et un peu dans le Golfe Normand-breton → très peu étudié <u>car</u> difficile techniquement. Ne peut pas être échantillonné à la benne ou par plongeur (80m), drague obligatoire. <u>Echantillonnage</u> beaucoup plus difficile que les substrats meubles.	Modéré
Substrats rocheux						
Intertidal	<u>Roches et blocs supralittoraux</u> à lichens <i>1170-1</i>	9,91	-	Particulièrement exposé à d'éventuelles pollutions marines par les hydrocarbures	-	-
	<u>Roches et blocs médiolittoraux</u> à très faible couverture macrobiotique <i>1170-3</i>	9,89	-	-	-	-
	<u>Roches et blocs médiolittoraux</u> à dominance animale <i>1170-3</i>	247,65	-	-	-	-

3 / Hiérarchisation des enjeux – habitats marins

Niveaux	Typologie Rebert (1) et correspondance N2000	Surface (Ha)	Rôle fonctionnel / Valeur patrimoniale	Interactions potentielles sur le site / Risque de perturbation	Remarques	Hiérarchisation
	Roches et blocs médio littoraux à dominance alguale <i>1170-2</i>	442,35	Grande diversité algale à valeur économique et grande diversité animale.	Récoltes d'algues de rives professionnelle Pêche à pieds récréative?	Très grande diversité algale en baie de Morlaix car grandes zones de balancement.	Fort
	Roches et blocs intertidaux avec fucales en milieu à salinité variable <i>1130-1</i>	7,48	-	-	-	-
	Roches et blocs intertidaux avec algues opportunistes <i>1170-2</i>	2,03	Quelques espèces particulières mais pas de pression a priori.	-	-	-
	Roches et blocs intertidaux <i>1170-2</i>	564,50	Pêche aux ormeaux	Pêche à pied récréative et professionnelle en plongée (ormeaux). Récolte professionnelle d'algues de rive.	-	Modéré
	Roches et blocs de la frange littorale supérieure <i>1170-5</i>	24,53	Pêche aux ormeaux	Pêche à pied récréative et professionnelle en plongée (ormeaux) Récolte d'algues de rive professionnelle	Petites surfaces concernées	Modéré
Subtidal	Roches et blocs infralittoraux <i>1170-5</i>	3646,38	<p>Forte biodiversité notamment à la pointe br [Ajuster les lignes du tableau]</p> <p>Importante zone de production primaire, source de matière organique pour l'ensemble de l'écosystème côtier;</p> <p>Ressource naturelle exploitée</p> <p>Richesse génétique des laminaires en baie de Morlaix.</p> <p>Espèces à forte valeur commerciale (crustacés)</p> <p>Zones de pêche pour les phoques.</p> <p>Habitats des poulpes, langoustes, ormeaux, etc.</p>	<p>Sensible aux conditions abiotiques, les laminaires ne tolèrent ni les variations de température et salinité, ni l'augmentation de la turbidité</p> <p>Exploitation par les goémoniers embarqués: scoubidou et peigne</p> <p>Pêche plaisance (casiers)</p> <p>pêche professionnelle aux ormeaux.</p>	<p>Grandes surfaces</p> <p>Langouste observée régulièrement depuis 2/3 ans</p> <p>Zones à laminaires, fort enjeu car espèce commerciale</p>	Très fort
	Roches et blocs circalittoraux <i>aucune</i>	6038,09	<p>Forte diversité de faune fixée.</p> <p>Présence d'espèces à forte valeur patrimoniale; (gorgones verruqueuses, esp protégée en UK)</p> <p>Habitat d'espèces spécialisées: <i>Tritonia nilsodhneri</i> (nudibranche), <i>Amphiotus dohrni</i> (cnidaire), <i>Simnia patula</i> (mollusque), gorgones.</p>	<p>Plongée scaphandre de loisir</p> <p>Pêche plaisance (ligne embarquée) → nécrose des gorgones lors de la croche de fil de pêche.</p> <p>croissance très lente des gorgones</p>	<p>La baie de Morlaix est une zone intéressante pour la gorgone, notamment sur les platiers horizontaux à 2m de profondeur;</p> <p>Milieu naturellement stable, peu soumis au stress.</p>	Fort

3 / Hiérarchisation des enjeux – habitats marins

Niveaux	Typologie RebenT (1) et correspondance N2000	Surface (Ha)	Rôle fonctionnel / Valeur patrimoniale	Interactions potentielles sur le site / Risque de perturbation	Remarques	Hiérarchisation
	Roches et blocs circalittoraux <i>aucune</i>	6038,09	Forte diversité de faune fixée. Présence d'espèces à forte valeur patrimoniale; (gorgones verruqueuses, esp protégée en UK) Habitat d'espèces spécialisées : <i>Tritonia nilsodhneri</i> (nudibranche), <i>Amphiotus dohrni</i> (cnidaire), <i>Simnia patula</i> (mollusque), gorgones. Habitats « paysager »	Plongée scaphandre de loisir Pêche plaisance (ligne embarquée) → nécrose des gorgones lors de la croche de fil de pêche. croissance très lente des gorgones	La baie de Morlaix est une zone intéressante pour la gorgone, notamment sur les platiers horizontaux à 2m de profondeur; Milieu naturellement stable, peu soumis au stress.	Fort
Habitats particuliers						
	Retenues d'eau sur sédiments <i>1140</i>	0,03	-	-	-	-
	Moulières sur roches et blocs <i>1170-3</i>	1,33	~ espèces comestibles	~ pêche à pied récréative	~ peu accessibles, notamment à Primel ~ petites surfaces	-
	Cuvettes en milieux rocheux <i>1170-8</i>	0,39	-	-	-	-
Intertidal	Bancs à Lanice <i>1140-3; 1140-4; 1160-2</i>	4,16	~ quelques bivalves comestibles peuvent y être abondants (coques, tellines) ~ rôle structurant sur le biotope et la biocénose associée car l'ensemble des processus sédimentaires et de l'interface se trouve modifié par ce "gazon" de tubes érigés qui freinent le courant et consolident le sédiment ~ zone de nurricerie pour les poissons et l'avifaune côtière	~ pêche à pied récréative?	~ habitat très peu stable --> très impactable par les aléas climatiques --> pas de mesures de gestion envisageables	
	Champs de blocs de la frange infralittorale <i>1170-9</i>	5,52	~ biodiversité exceptionnelle : peuplements animaux et végétaux très diversifiés; ~ habitat de prédilection de nombreuses espèces à forte valeur commerciale (tourteau, étrille, pétoncle noir, ormeau..); – les larves et juvéniles de tourteau en particulier, y trouvent un refuge durant leur croissance.	~ pêche à pied récréative	très beau champ de blocs à Primel mais peu de pression car gros blocs difficilement retournables – Programme Life en cours.	

3 / Hiérarchisation des enjeux – habitats marins

Niveaux	Typologie Rebenf (1) et correspondance N2000	Surface (Ha)	Rôle fonctionnel / Valeur patrimoniale	Interactions potentielles sur le site / Risque de perturbation	Remarques	Hiérarchisation
Intertidal / Subtidal	Herbiers de zostères 1110-1; 1140	676,31	<ul style="list-style-type: none"> - parmi les écosystèmes les plus productifs en biomasse (matière organique) et riche en biodiversité → hippocampes (OSPAR) - zone de refuge, de nourriture, de reproduction et de nurserie pour de nombreuses espèces - la plus grande richesse spécifique est atteinte pour les herbiers de zostères marines subtidales non perturbés en condition d'hydrodynamisme modéré - zones et de nourrissage essentiels, notamment pour les espèces d'intérêt économique (araignées, rougets, seiches, ...) - présence de familles, comme les syngnatidés, et de plusieurs espèces, notamment des invertébrés et des crustacés, quasi-spécifiques aux herbiers → intérêt patrimonial majeur de l'habitat - Inscrits à la convention OSPAR - les deux espèces de zostères sont inscrites à la liste rouge mondiale de l'UICN (préoccupation mineure) - la zostère marine est également notée à l'annexe I de la convention de Berne. - zones privilégiées de nourrissage pour les bernaches, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - lorsque les herbiers sont trop fragmentés, ou sous la forme de petites taches isolées, ce rôle structurant disparaît et les communautés benthiques associées tendent à s'appauvrir en terme de diversité, jusqu'à devenir comparables à celles trouvées dans le sédiment nu - sensibles à l'arrachage mécanique - engins de pêche trainants - ragage des chaînes en zones de mouillages organisés - arrachage direct par les ancres lors de mouillages forains - pêche à pied récréative, pouvant localement impacter notablement l'habitat, lors de la recherche de bivalves fouisseurs ou de vers avec des outils non adaptés - concessions ostréicoles découvrantes en surélévé et au sol - concessions en eau profonde - sensible à l'eutrophisation, à l'augmentation de la température et de la turbidité des eaux côtières - pêche à pied récréative à la moussette 	<ul style="list-style-type: none"> - habitat avec tendance à l'accroissement en Bretagne (à confirmer). - suivis stationnels existants en baie sur les herbiers émergents - moins de connaissances sur le subtidal - les surfaces présentes en baie sont importantes par rapport aux superficies régionales - DCSMM prévoit suivi des herbiers tous les 3 ans - suivis surfaciques valent le coup sur les habitats structurés par des éléments biotiques 	Très fort
Subtidal	Bancs de maërl 1110-3	275 Ha en baie	<ul style="list-style-type: none"> - diversité en faune et en flore très élevée : réservoir de biodiversité - zone de nurserie pour des espèces commercialement exploitées, telles que les bivalves (coquille saint Jacques, pétoncles, palourdes, praires) et les jeunes stades de poissons (bar, dorade, lieu, rouget...) - habitat OSPAR - zones de pêche privilégiées des oiseaux piscivores à évaluer. 	<ul style="list-style-type: none"> - croissance très lente du maërl - sensibles à l'eutrophisation → effluents urbains et cultures marines - pêche aux engins trainants : enfouissement, disparition d'espèces sessiles de grande taille, bris des brins de maërl - algoculture → sans effet selon J. Grall, le banc est en bon état sous la concession, il n'y a pas de pêche aux arts trainants à cet endroit. 	<ul style="list-style-type: none"> - état moyen de conservation en baie de Morlaix - petite surface par rapport à la surface bretonne → pas un site majeur p/r à la Bretagne - présence en mosaïque mais peu de grandes surfaces - présence de brins de maërl éparpillés dans la moitié de la baie - il existe un suivi en baie sur le banc de Guerheon - DCSMM prévoit suivi des bancs de maërl tous les 3 ans 	Très fort

3 / Hiérarchisation des enjeux – Faunes



© V. PRIÉ



Yann Jacob



Hervé Ronné



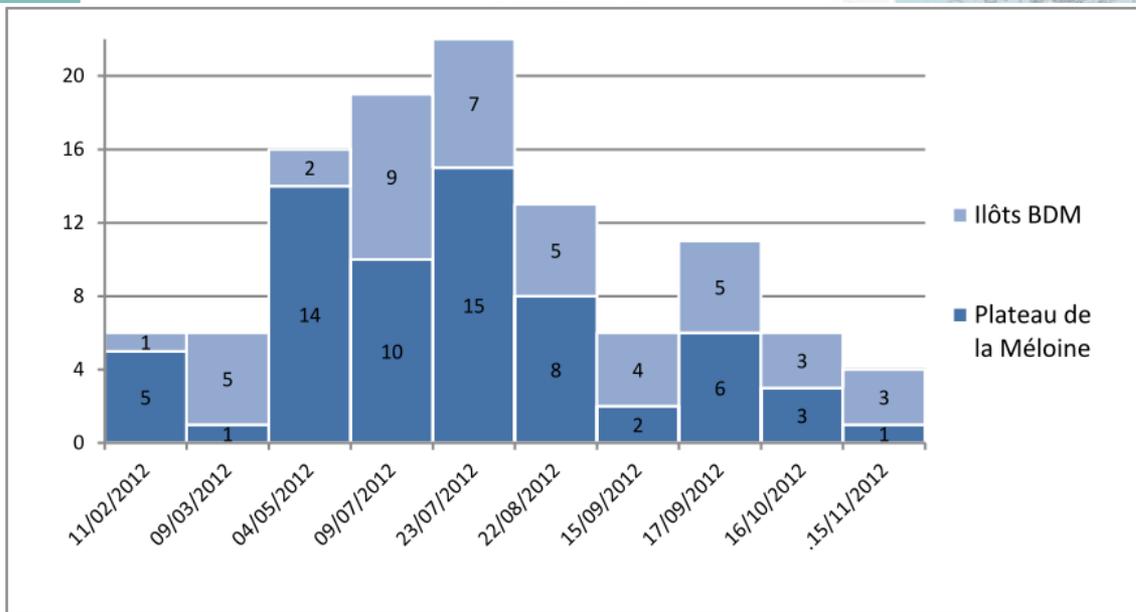
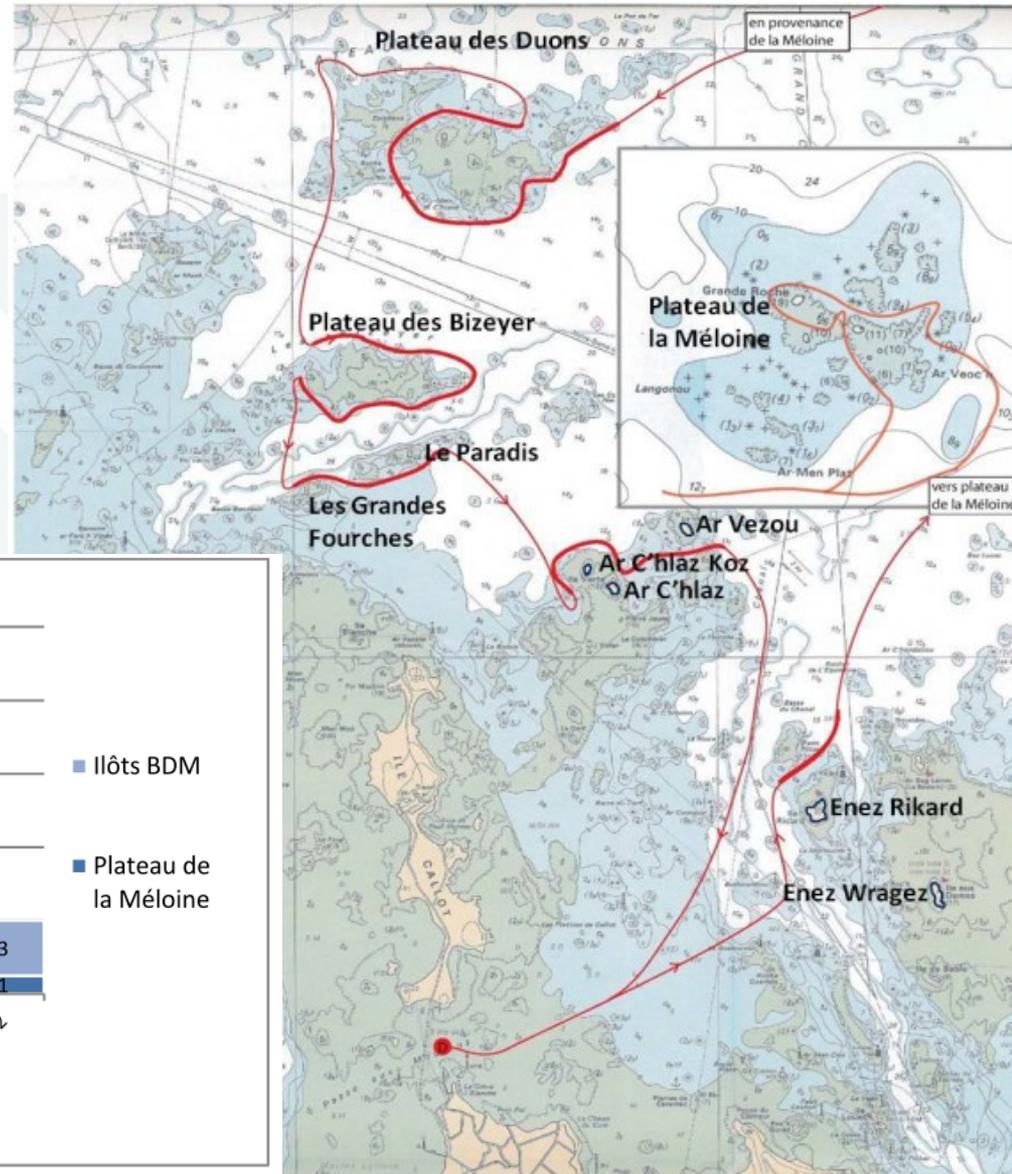
Hervé Ronné

3 / Hiérarchisation des enjeux – Faune&flore

Espèces Faune	État de conservation	Tendance sur le site	Menaces principales	Enjeux de préservation
Phoque gris - <i>Halichoerus grypus</i>	Bon	=	Dérangement (fréquentation nautique ou aquatique) à proximité des reposoirs Nage avec les phoques (pas d'évaluation)	Modéré
Marsouin commun - <i>Phocoena phocaena</i>	Non évalué	Non évaluée	Dérangement (activités nautique et trafic maritime) Capture accidentelle par les engins de pêche	Fort
Loutre d'Europe - <i>Lutra lutra</i>	Bon	Non évaluée	Dégradation des habitats aquatiques et palustres Collision routière	Modéré
Grand rhinolophe - <i>Rhinolophus ferrugineum</i>	Moyen	=	Dérangements par le public pendant l'hivernage Destruction des haies Diminution des zones pâturées Pesticides et vermifuges (<u>avermectine</u>)	Modéré
Petit rhinolophe - <i>Rhinolophus hipposideros</i>	Moyen	=	Idem Grand rhinolophe	Modéré
Barbastelle d'Europe - <i>Barbastella barbastellus</i>	Moyen	=	Destruction des peuplements arborés linéaires / Traitements phytosanitaires	Modéré
Lamproie marine - <i>Petromyzon marinus</i>	Moyen	=	Morcellement des populations par les <u>recalibrages/seuils</u> , etc. Pollution et mise en suspension de matières organiques	Modéré
Grande Alose - <i>Alosa alosa</i>	Moyen	↗	Installation d'ouvrages sur les cours d'eau	Modéré
Saumon atlantique - <i>Salmo salar</i>	Bon	=	Aménagement des cours d'eau	Modéré
Espèces Flore	État de conservation	Tendance sur le site	Menaces principales	Enjeux de préservation
<u>Trichomanès remarquable</u> - <i>Trichomanes speciosum</i>	Moyen	=	Feux de camp dans la cavité	Modéré

3 / Hiérarchisation des enjeux – Faune

→ Phoque gris en baie



Graphique 2 : Nombre maximum de phoques gris observés lors des recensements sur l'ensemble de la zone d'étude (baie de Morlaix & plateau de la Méloine)

sé pour le comptage mensuel des Phoques gris (*Halichoerus grypus*) en baie

3 / Hiérarchisation des enjeux - avifaune

Statut: N (Nicheur); nn (Non Nicheur).

tendance récente: ↘: en déclin ↗: en hausse, =: stable, ↕: fluctuant.

Fonctionnalité: A (alimentation); R (repos); r (reproduction).

Espèces	Statut	Remarques	Tendance dans la ZPS	Menaces	Fonctionnalité de la baie en faveur de leur conservation			Enjeux de préservation
					A	R	r	
<u>Aigrette garzette</u>	N	La colonie du <u>Dossen</u> n'existe plus en 2014 suite à la création d'un cheminement mais s'est reportée sur <u>Perharidy</u> (3 couples). Effectifs reproducteurs sur les îlots non négligeables à l'échelle de la population bretonne.	↻	Oiseaux présents sur le milieu marin proche et découvrant: Zones de nidification Dérangements anthropiques, kayak, kite-surf, escalade Prédations animales des îlots et zones de nidification (visons, rats surmulots, goélands). Compétition spatiale avec d'autres espèces (goélands) Zones d'alimentation Dérangements (fréquentation humaines, activités de loisirs nautiques et de bords de mer). Promeneurs avec des chiens non tenus en laisse Diminution des herbiers de	x	x	x	TRES FORT
<u>Sterne de Dougall</u>	(N)	La baie <u>abrite</u> des îlots avec des habitats favorables et une tranquillité suffisante pour ces espèces. Ces îlots font partie d'un réseau peu étoffé de sites bretons favorables, notamment pour les <u>Caugek</u> et les <u>Dougall</u> .	↘ jusqu'à disparition		x	x	x	
<u>Sterne Pierregarin</u>	N		↗ jusqu'à disparition		x	x	x	
<u>Sterne caugek</u>	(N)		↗ avec variation		x	x		
<u>Barge rousse</u>	nn	Lorsqu'elles sont dérangées en Penzé elles vont se poser dans la réserve de chasse. Penzé site d'importance nationale, total en hiver: baie 2% de la population nationale.	↗		x	x		
<u>Chevalier aboyeur</u>	nn	Roscoff, Penzé, rade de Morlaix sites d'importance nationale, total en hiver: baie 5% de la population nationale	↗		x	x		
<u>Chevalier gambette</u>	nn	Roscoff, Penzé, rade de Morlaix sites d'importance nationale, total en hiver: baie 9% de la population nationale observée sur le littoral.	=		x	x		
<u>Courlis cendré</u>	nn	Penzé, Rade de Morlaix sites d'importance nationale, total en hiver: baie 3% de la population nationale.			x	x		
<u>Bernache cravant</u>	nn	Les effectifs de la baie sont non négligeables et atteignent certaines années le seuil de 1%. La baie a un rôle de site de repli si un dérangement ou manque de nourriture se fait sentir sur d'autres sites bretons. Les effectifs <u>maximum</u> sont alors observés, souvent en février/mars.	=		x	x		

3 / Hiérarchisation des enjeux - avifaune

Espèces	Statut	Remarques	Tendance dans la ZPS	Menaces	Fonctionnalité de la baie en faveur de leur conservation			Enjeux de préservation
		NB: En 91/92 des parcelles de céréales sont broutées par les Bernaches du côté de Penzé. Aucune incidence sur la production estivale n'avait été notée. A Bourgneuf, l'abrutissement de céréales d'hiver provoque des retards de pousse, rattrapés plus tard en saison, et donc sans incidence sur la récolte. Phénomène constaté à nouveau depuis l'hiver 2013/2014.						
Bécasseau variable	nn	Penzé site d'importance nationale, total en hiver: baie 3% de la population nationale.	↘		x	x		FORT
Bécasseau sanderling	nn	Penzé et Roscoff sites d'importance nationale, total en hiver: baie 3% de la population nationale.	↗ avec variation		x	x		
Hirondelle de rivage	N	Les populations sont opportunistes et peuvent coloniser de nouveaux espaces favorables, notamment lors de l'apparition de petites falaises meubles suite à l'érosion du trait de côte. Une dizaine de colonies en baie. Espèce en déclin en Europe.	?		x	x	x	
Cormoran huppé	N	Le cormoran huppé est un bon indicateur de la fonctionnalité du milieu car il est sédentaire et pêche non loin des colonies. Le nombre de couples nicheurs diminue en baie. Forte responsabilité du littoral breton pour la reproduction du Cormoran huppé avec 80% de l'effectif national. 180 couples en baie en 2013/2000 en Bretagne en 2012.	↘	zostères (Bernaches).	x	x	x	
Grand cormoran		Un suivi de la production en jeunes et des récoltes de pelotes de réjection sont menés sur Ty saozon depuis cette année par Bretagne Vivante. Le protocole appliqué est celui de Cormor.	=	Oiseaux présents sur le milieu marin profond.	x	x	x	
Tadorne de belon	N	Zones de nourrissage de jeunes en Penzé à l'époque de plusieurs manifestations nautiques. Espèce facilement identifiable par le grand public, bon vecteur de vulgarisation.	↗	Pollutions des eaux (marées noires, dégazages)	x	x	x	
Huitrier pie	N	Effectif reproducteur non négligeable au regard des effectifs bretons et français (50 couples). Penzé, rade de Morlaix sites d'importance nationale en hivernage, total baie 3% de la population nationale.	=	Capture accidentelle par les engins de pêches	x	x	x	
Goéland argenté	N	Population en baisse constante. Le succès reproducteur est faible. Nombreux décès de jeunes poussins lié à une raréfaction des ressources alimentaires d'origine humaine (déchets ménagers, déchets de pêche)	↘	Diminution des ressources alimentaires (lançons).	x	x	x	
Grand gravelot	(N)	Possibilité de modifier les pratiques sur les sites potentiellement intéressants, notamment les méthodes de nettoyage de plages à la groue à Saint-Pol-De-Léon.	Déclin et disparition		x	x	x	

3 / Hiérarchisation des enjeux - avifaune

Espèces	Statut	Remarques	Tendance dans la ZPS	Menaces	Fonctionnalité de la baie en faveur de leur conservation			Enjeux de préservation
			en 2013,					
Grèbe à cou noir	nn	Nombreuses variations d'effectifs inter-annuelle.	↗		x	x		
Pluvier argenté	nn	Site d'importance nationale en hivernage avec 1% de la population nationale.	=		x	x		
Bécasseau maubèche	nn	Penzé site d'importance nationale en hivernage, total baie 2% de la population nationale.	Pic de présence		x	x		
Chevalier guignette	nn	Penzé, rade de Morlaix, sites d'importance nationale en hivernage. Total baie 9% de la population nationale mais à relativiser compte tenu de la large répartition de l'espèce et de sa détection partielle lors des comptages <u>wetlands</u> .	Légère augmentation avec variation		x	x		
Chevalier arlequin	nn	Penzé site d'importance nationale en hivernage, total baie 2% de la population nationale.	↻		x	x		
<u>Tourne-pierre à collier</u>	nn	Penzé site d'importance nationale en hivernage, total baie 4% de la population nationale.	↘		x	x		
Goéland brun	N		↻		x	x	x	
Goéland marin	N		Chute des effectifs et variation depuis 2009		x	x	x	
<u>Gravelot à collier</u>	(N)	Idem <u>Grand gravelot</u> / actions	↘		x	x	x	

3 / Hiérarchisation des enjeux - avifaune

Espèces	Statut	Remarques	Tendance dans la ZPS	Menaces	Fonctionnalité de la baie en faveur de leur conservation			Enjeux de préservation
<u>intronpu</u>								
Harle huppé	nn	Effectifs importants en migration, tant à la remontée qu'à la descente, dépassant parfois la centaine. En hivernage, les effectifs sont faibles, avec des effectifs simultanés largement inférieurs à 100 individus.	↻		x	x		
Grand corbeau	(N)	Les populations françaises sont a priori stables. Il n'y a plus de nidification au sein du site depuis 2005 (Pointe de Primel). Deux autres anciens sites de reproduction au sein du site Natura 2000: front de taille du Dourduff et Ty Saizon. Les couples nicheurs à proximité de la baie de sont pas souvent observés au sein du site Natura 2000.	↘ jusqu'à disparition.		x	x	x	Cas particulier
Courlis corlieu	nn	Un des rares sites d'hivernage régulier de l'espèce en France, mais avec des effectifs marginaux par rapport à la population européenne. Toutefois, le site accueille de beaux passages migratoires non quantifiés, notamment sur Batz.	↗ avec variation.		x	x		
Canard siffleur	nn	Penzé abritait autrefois de gros effectifs, puis l'espèce a quasi déserté la baie. L'espèce semble être de retour à Locquénolé et en Penzé. L'espèce est sensible au dérangement. Une extension de la réserve de chasse pourrait lui être favorable.	↘		x	x		
Plongeon catmarin Plongeon imbrin Plongeon artique	nn	Le Plongeon imbrin est le seul à être observé régulièrement en baie. Seuls les individus proches de la côte sont contactés, pas de connaissance au large proche.	?				x	
Macareux moine	(N)	N'est plus nicheur depuis 2012. En limite sud de l'aire de répartition. Peu de connaissance sur sa présence dans la partie haute mer du site en <u>internuptial</u> .	Déclin et disparition en 2012.		x		x	
Guillemot de Troil	(N)	Peu de connaissance sur sa présence dans la partie haute mer du site en <u>internuptial</u> .	?		x		x	
Pingouin Torda	nn	Peu de connaissance sur sa présence dans la partie haute mer du site en <u>internuptial</u> .	?		x			

3 / Hiérarchisation des enjeux - avifaune

Espèces	Statut	Remarques	Tendance dans la ZPS	Menaces	Fonctionnalité de la baie en faveur de leur conservation			Enjeux de préservation
Puffin des Baléares	nn	Espèce avec un statut de vulnérabilité fort (en danger d'extinction à l'échelle mondiale). Observation régulière en baie et proximité immédiate du site Natura 2000 avec la baie de <u>Lannion</u> qui accueillait à l'automne 2010 près de 30% de la population mondiale.	?		x			
Fou de bassan	nn	Pas de colonie de reproduction au sein du site, mais la présence des 7 îles à proximité. Le rôle fonctionnel de la baie pour cette espèce n'est pas connu. Plusieurs pêcheries régulières ont été observées : plusieurs centaines de fous au nord-ouest de <u>batz</u> , quelques dizaines au nord-est de la <u>Méloine</u> .	?		x			
Martin pêcheur	N	Sans doute reproducteur en Penzé et au petit Nice à St-Pol. Espèce à prendre en compte en cas d'ouverture de nouveau tronçons de sentier côtier.	=		x	x	x	
Fauvette pitchou	N	Espèce présente en faible effectif dans le site mais <u>affiliée</u> à un habitat d'intérêt communautaire.	?		x	x	x	
Héron cendré, Spatule blanche, Bécasseau violet, Bécasseau minute, Pluvier doré, Barge à queue noire, Chevalier <u>culblanc</u> , Vanneau huppé, Bécassine des marais, Foulque <u>macroule</u> , Grèbe esclavon, Grèbe <u>jougris</u> , Grèbe <u>castagneux</u> , Grèbe huppé, Canard pilet, Canard colvert, Eider à duvet, Canard <u>chipeau</u> , Fuligule milouin, Fuligule <u>milouinan</u> , Fuligule morillon, Macreuse brune, Macreuse noire, canard souchet, Sarcelle d'hiver, Garrot à œil d'or, Labbe <u>gomarin</u> , Grand labbe, Labbe parasite, Labbe à longue-queue, Puffin des <u>anglais</u> , Océanite tempête, <u>Fulmar</u> boréal, Sterne arctique, Mouette rieuse, Mouette tridactyle, Mouette <u>mélanocéphale</u> , Mouette pygmée, Bruant des neiges, Traquet motteux, Faucon <u>pélerin</u>								

4/ Définition des enjeux & objectifs sur le site

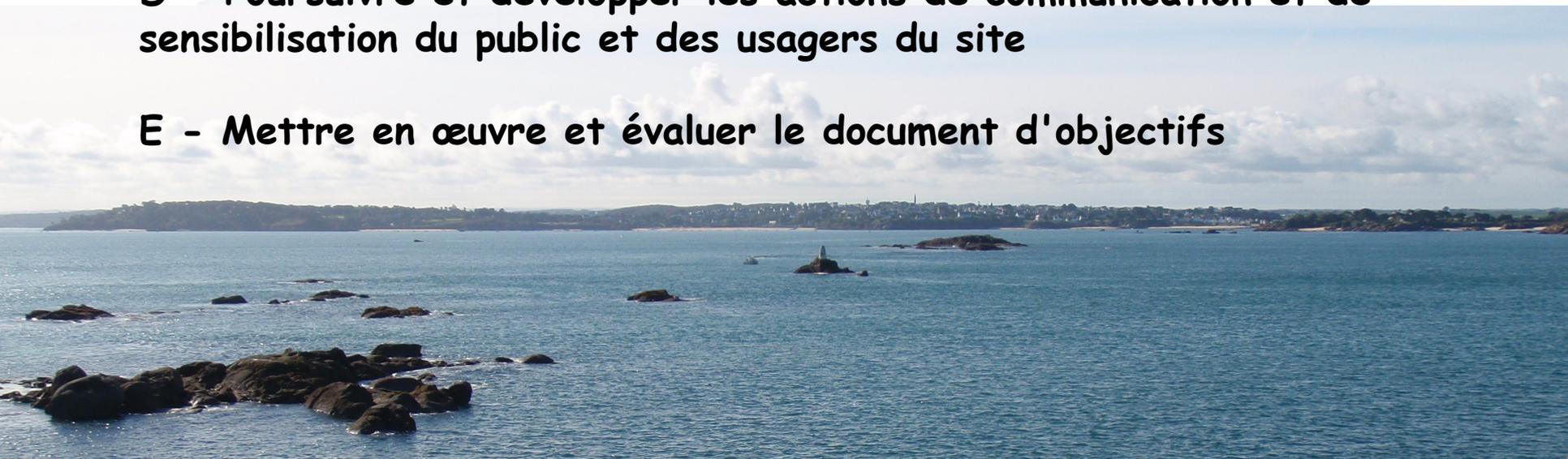
A - Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire

B - Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable les habitats naturels d'intérêt communautaire

C - Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable les espèces d'intérêt communautaire ainsi que leurs habitats fonctionnels

D - Poursuivre et développer les actions de communication et de sensibilisation du public et des usagers du site

E - Mettre en œuvre et évaluer le document d'objectifs



5/ Premières pistes d'actions

Ces propositions seront travaillées en groupe de travail

Objectifs de gestion durable	Objectifs déclinés	Mesures
A Améliorer les connaissances sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire.	A1 – Améliorer la connaissance sur les habitats d'intérêt communautaire et évaluer leur état de conservation.	A1.1 – Améliorer la connaissance sur les habitats marins et évaluer leur état de conservation.
		A1.2 – Améliorer la connaissance sur les habitats intertidaux.
		A1.3 – Améliorer la connaissance sur les habitats terrestres.
	A2 – Améliorer la connaissance sur les espèces d'intérêt communautaire et évaluer leur état de conservation.	A2.1 – Améliorer la connaissance sur les populations de des chauves-souris.
		A2.2 – Améliorer la connaissance sur la population de loutre d'Europe.
		A2.3 – Améliorer la connaissance sur les populations de mammifères marins.
		A2.4 – Améliorer la connaissance sur les populations d'oiseaux pélagiques.
		A2.5 – Améliorer la connaissance sur l'avifaune du littoral de Batz.
		A2.6 – Améliorer la connaissance sur l'avifaune des secteurs terrestres.
	A3 – Évaluer la sensibilité des habitats et des espèces aux activités professionnelles et de loisir.	

5/ Premières pistes d'actions

Ces propositions seront travaillées en groupe de travail

<p>B- Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable les habitats naturels d'intérêt communautaire.</p>	<p>B1 – Garantir les fonctionnalités écologiques des habitats marins remarquables.</p>	B1.1 – Préserver les habitats marins particuliers (herbiers de zostères, bancs de maërl, etc.).
		B1.2 – Préserver les biocénoses des substrats rocheux (macro-algues).
		B1.3 – Préserver la dynamique des substrats meubles, des habitats de haut de plage et de leurs biocénoses.
		B1.4 – Préserver et restaurer les végétations de laisses de mer.
		B1.5 – Préserver les champs de blocs.
		B1.6 – Maintenir et restaurer les habitats de cordon de galets.
	<p>B2 – Garantir les fonctionnalités écologiques des zones humides littorales.</p>	B2.1 – Préserver les prés-salés et les vasières
		B2.2 – Restaurer les mégaphorbiaies et prairies humides.
	<p>B3 – Garantir les fonctionnalités écologiques des milieux dunaires et maintenir le bon état de conservation des végétations de falaises.</p>	B3.1 – Lutter contre l'érosion et maîtriser la fréquentation humaine sur le site.
		B3.2 – Limiter la banalisation, l'embroussaillage et la dégradation des dunes, pelouses dunaires et habitats de falaises
	<p>B4 – Préserver les habitats de landes et les milieux forestiers.</p>	B4.1 – Préserver les habitats forestiers
		B4.2 – Contrôler les dynamiques d'enfrichement, restaurer et maintenir les habitats de landes.
	<p>B5 – Assurer la compatibilité des activités humaines avec la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.</p>	B5.1 – Assurer la compatibilité des activités humaines avec la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire (conhyliculture, algoculture, exploitation d'algues, pêche, etc.)
		B5.2 – Encourager le développement et la pérennisation des bonnes pratiques en concertation avec les acteurs locaux (chartes, etc.).
B5.3 – Maintenir et développer une agriculture favorable à la biodiversité et aux milieux remarquables.		
B6 – Adapter le périmètre Natura 2000 aux enjeux de protection des habitats et espèces d'intérêt communautaire.		
B7 – Engager une réflexion sur l'adéquation entre les outils de protection existants et les enjeux du secteur.		
B8 – Lutter contre les espèces invasives (faunes&flore)		

5/ Premières pistes d'actions

Ces propositions seront travaillées en groupe de travail

C - Maintenir ou rétablir dans un état de conservation favorable les espèces d'intérêt communautaire ainsi que leurs habitats fonctionnels,	C1 – Assurer la conservation des oiseaux d'eau et marin de la Baie de Morlaix,	C1.1 – Maintenir et renforcer les conditions favorables à la nidification des oiseaux marins et côtiers dans les habitats favorables de la ZPS,
		C1.1 – Améliorer les conditions d'accueil des oiseaux non nicheur dans la ZPS,
	C2 – Garantir les potentialités d'accueil des populations de mammifères marins et aquatiques,	C2.1 – Concourir au maintien de la colonie de phoques gris et des populations de mammifères marins,
		C2.2 Concourir au maintien des populations de Loutre en Finistère Nord,
	C3 – Mettre en œuvre une gestion des espaces naturels et anthropisés favorable au maintien des chauves-souris d'intérêt communautaire,	
	C4 – Maintenir et restaurer les habitats fonctionnels des poissons migrateurs,	
	C5 – Maintenir et protéger l'habitat du <u>Trichomane</u> remarquable,	

D - Poursuivre et développer les actions de communication générale et de sensibilisation du public et des usagers du site,	D1 - Mettre en place et développer des outils de partage des connaissances afin de sensibiliser et d'impliquer les usagers,	D1/D2.1 - Informer et sensibiliser au moyen de supports et outils de communication existants,
	D2 - Assurer une information régulière sur l'évolution du processus Natura 2000 et les réalisations induites.	D1/D2.2 - Mettre en place des outils de communication propres au site Natura 2000,

E - Mettre en œuvre et évaluer le document d'objectifs,	E1 - Animer, mettre en œuvre et suivre le document d'objectifs,	
	E2 – Veiller à une prise en compte du patrimoine naturel et assurer la coordination de la démarche Natura 2000 avec les autres démarches engagées sur le territoire,	E2.1- Assurer la coordination de la démarche Natura 2000 avec les autres démarches engagées sur le territoire,
		E2.2 - Veiller à une prise en compte du patrimoine naturel remarquable dans l'écriture et le déploiement des dispositifs de gestion des pollutions marines (dispositif ORSEC terrestre, Plan Communaux de Sauvegarde, SAGE, DCSMM),

Calendrier A Venir...

24 mars : Groupe de travail « Milieux terrestres »

10 avril : Groupe de travail « Milieux marins proches & découvriers »

28 avril : Groupe de travail « Milieux marins profonds »

12 mai : Groupe de travail commun « Charte »

30 juin (matin) : COFIL



OPÉRATEUR NATURA 2000

Gwladys DAUDIN

natura2000baiedemorlaix@agglo.morlaix.fr

APPUI TECHNIQUE :

DREAL : Michel.ledard@developpement-durable.gouv.fr

AAMP : cecile.gicquel@aires-marines.fr



Merci !!